



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

DURÉE DE VALIDITÉ : ANNÉE SCOLAIRE

- Fiche sanitaire + photocopie du carnet de santé (vaccins) ou à défaut une attestation du médecin
- Charte du comportement
- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle (pour chaque enfant)
- Attestation CAF (à fournir à chaque centre de loisirs)
- Pour les non allocataires CAF : dernier avis d'imposition
- Fiche autorisations (autorisation de soins, autorisation de filmer ou photographier, autorisation de rentrer seul(e))
- Fiche conditions de départ de l'enfant